

# Documents Historiques

Qu'advient-il de la race Canadienne-française en ce XXe siècle ? Restera-t-elle unie, forte, homogène, ou se fondra-t-elle dans le pan-américanisme ?

*Au seuil du XXe siècle, qui renferme certainement la solution du problème de notre existence nationale, voulant connaître l'état d'âme de nos classes dirigeantes sur l'avenir de notre race, nous avons posé la question ci-dessus à nos Seigneurs les archevêques et évêques, à nos hommes d'Etat, à la magistrature, aux membres des professions libérales, aux financiers et aux écrivains.*

*Nous avons reçu un grand nombre de réponses qui offrent l'intérêt de documents historiques et que nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos bienveillants lecteurs.*

*Pour le moment, nous ne nous permettrons pas un mot de commentaire. Lorsque toutes les réponses auront été publiées et que nos lecteurs auront pu se rendre compte des opinions de nos distingués collaborateurs, nous confierons à un de nos plus habiles rédacteurs la tâche de résumer ces opinions et d'en trouver la résultante... si possible.*

*Et maintenant apprenons quel sera notre sort :*

E.-Z. MASSICOTTE.

## L'EPISCOPAT

Ont accusé réception, mais ont refusé de répondre : S.G. Mgr Paul Bruchési, S.G. Mgr M. Decelles, S.G. Mgr P. Larocque, S.G. Mgr J.-U. Emond, S.G. Mgr N.-Z. Lorrain.

Absent : S.G. Mgr F.-X. Cloutier.

A répondu :

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR ÉMILE-J. LÉGAL, COADJUTEUR DE SAINT-ALBERT

Bien cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception, au nom de Mgr Grandin et au mien, de votre note du 26 janvier dernier. Mgr Grandin, étant malade en ce moment, me charge de répondre aussi en son nom. Veuillez donc considérer ma réponse comme commune.

Je vous avoue que je ne me sens nullement en moi, le génie prophétique qu'il faudrait posséder pour répondre aux questions que vous avez proposées.

Je me borne à faire des vœux pour que la race canadienne-française grandisse et prospère, pendant le XXe, et qu'elle prenne définitivement, dans ce beau pays qui est le sien, l'ascendant auquel il lui est bien permis d'aspirer.

Je me permets même d'ajouter à quelles conditions, elle arrivera infailliblement à ce résultat.

1o. Qu'elle reste une race morale et vertueuse et elle prendra par la force des choses, la prépondérance intellectuelle et numérique ;

2o. Qu'elle garde soigneusement sa belle langue française et sa foi catholique et elle ne sera pas en danger d'être noyée dans le Pan-Américanisme ;

3o. Qu'elle combatte avec discipline, sous la conduite de chefs qui soient en parfaite communion d'idées et de sentiments avec leurs pasteurs et le Saint-Siège, et elle triomphera infailliblement, dans toutes les questions de liberté civile et religieuse.

Voilà des prédictions conditionnelles ; elles consistent à montrer des causes et à en indiquer les effets ; c'est un genre de prédiction qui a bien sa valeur.

Veuillez me croire, bien cher monsieur, votre bien respectueux et dévoué serviteur en N.-S. et M.-I.

+ ÉMILE-J. LÉGAL, Ev. de Pogle,  
O.M.I., Coadj. de St-Albert.

## LA MAGISTRATURE

Ont accusé réception, mais ont refusé de répondre :

les honorables juges S. Pagnuelo, F. Langelier, et A.-B. Routhier.

Ont répondu :

HONORABLE JUGE G. BABY

Cher Monsieur,

Je n'ai point le temps de donner à ma réponse toute l'extension qu'elle mérite, mais je n'hésite pas à dire que la race canadienne-française restera " unie, forte et homogène " dans le XXe siècle, si longtemps qu'elle n'oubliera point ses nobles traditions et saura demeurer attachée au drapeau qui la protège depuis au-delà d'un siècle.

Recevez, M. le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

G. BABY.

HONORABLE JUGE P.-A. CHOQUETTE

*Réponse à la 1ère question.*—La race canadienne-française, malgré mille difficultés, continuera son expansion sur cette partie du continent, vu, qu'en dépit de tout, elle restera unie, fidèle à sa foi, sa langue et ses institutions.

*Réponse à la 2ème question.*—Le Canada cessera infailliblement de faire partie de l'Empire Britannique, pour devenir Pays Indépendant, ou former un ou plusieurs Etats, dans les Etats-Unis d'Amérique.

P.-A. CHOQUETTE.

HONORABLE JUGE L.-A. DE BILLY

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas le temps d'étudier sérieusement ces questions. Je ne puis que rédiger une réponse *ex abrupto*, mais toutefois basée sur mes convictions personnelles.

D'abord, qu'advient-il de la race canadienne-française en ce 20ème siècle ? La race canadienne-française continuera à se développer et à se fortifier d'une manière plus apparente et plus évidente que jamais.

Il suffit de jeter un regard rétrospectif dans l'histoire du Canada depuis la cession du pays à l'Angleterre pour se convaincre de cette assurance.

D'abord, lors de la cession, nous n'étions restés au pays que 60,000 habitants. Presque tous nos seigneurs, nos concitoyens marquants et nos gouvernants étaient repassés en France ou du moins avaient quitté la Nouvelle-France. Il ne restait au pays que les habitants, le clergé et les missionnaires. Dans cet état de choses les Anglais s'emparaient de toutes les places publiques et gouvernaient le pays à leur façon et de manière à exclure les Canadiens-français des fonctions publiques, et aussi de manière à faire disparaître de la Nouvelle-France notre belle langue française. On a employé, à cet effet, tous les moyens possibles, sinon pour remplacer les Canadiens-français par des Anglais, du moins pour tâcher de changer leur langue, leur religion et leurs mœurs. De plus, ils ont voulu nous noyer dans la nation anglaise en unissant le Haut et le Bas-Canada et en nous gouvernant en conséquence. Les gouverneurs Craig et Durham sont là pour nous prouver quelles étaient leurs idées à ce sujet et ce qu'ils voulaient faire.

Mais tout fut inutile. Maintenant, nous sommes sous la Confédération des provinces, et la province de

Québec, de même que chaque province de la Confédération, est assurée de son autonomie.

La race Canadienne-française s'est agrandie, s'est fortifiée et s'est vouée à l'instruction publique, et dès lors parurent des citoyens remarquables, tels que les Viger, les Papineau, les Morin, les Lafontaine, les Cartier et tant d'autres qui surent défendre vaillamment nos droits politiques, nos institutions, notre religion, notre langue française et nos lois.

A la fin de ce dix-neuvième siècle, notre race, dans la province de Québec, a grandi, augmenté et dépassera bientôt 2,000,000 d'habitants. Notre commerce et notre industrie ont pris un essor considérable, notre instruction publique est générale et supérieure, notre littérature est digne de remarque, en un mot le progrès se fait sentir en tout et partout, et la race canadienne-française est maintenant contente et fière, jouissant en paix de sa liberté, de ses institutions, de sa religion et de ses lois.

A quoi ont abouti toutes les mesures qu'on a prises pour molester les Canadiens-français et les faire disparaître comme nation ? A rien autre chose qu'à les stimuler, à faire valoir leurs droits et à prendre les meilleurs moyens pour réussir, et, de fait, nous avons réussi.

Aujourd'hui, à l'ouverture du 20ème siècle, nous sommes dans les meilleures conditions possibles pour nous maintenir comme race ; nous sommes en état de prospérité sous tous les rapports, nous sommes fiers et contents de notre sort, nous jouissons à loisir de nos institutions, de notre religion, de notre langue et de nos lois, nous sommes unis et forts comme race et nous pouvons envisager avec confiance l'avenir et croire avec certitude que la race canadienne-française se maintiendra unie, forte et homogène dans le 20ème siècle. Dieu qui fait les nations ne permet pas qu'on les détruise sans cause certaine.

Il n'y a donc aucun danger pour le pan-américanisme.

LS-A. DE BILLY.

## NOS HOMMES D'ETAT

Ont accusé réception, mais ont refusé de répondre : Honorable sir Wilfrid Laurier, Honorable J.-Israël Tarte, Honorable L.-A. Jetté, Honorable Lomer Gouin.

## LES PROFESSIONS LIBÉRALES

A répondu :

M. H.-C. SAINT-PIERRE, C.R.

" Qu'advient-il de la race Canadienne-française en ce XXe siècle ?

" Restera-t-elle unie, forte, homogène... ou se fondra-t-elle dans le pan-américanisme ? "

Tel est, Monsieur le Rédacteur, le problème dont vous me demandez la solution.

Je ne suis ni prophète ni fils de prophète, et cependant je vais essayer, en m'éclairant à la lumière du passé, de vous montrer l'avenir tel que je l'entrevois pour la race canadienne-française.

Si j'avais à faire un discours dans le genre de ceux que j'ai entendu réciter autrefois, lorsque j'étais jeune, les jours de la Saint-Jean-Baptiste ; si je voulais faire ce que les Yankees appellent du *spread-eagleism*,